

Cette multinationale du Tourisme gère 43 villages de vacances en Europe-Afrique, 11 aux Amériques et 10 en Asie soit 44 860 lits hôteliers avec un taux d'occupation de 69% et 22 718 salariés dont près des 2/3 sont saisonniers dans une trentaine de pays à travers le monde.

Avec une nouvelle perte de 9 millions d'Euros sur l'exercice de novembre 2013 à octobre 2014 et un résultat opérationnel en baisse, le Club Méditerranée comme l'ensemble du secteur du tourisme subit les effets de la crise économique et sociale en Europe, des troubles au moyen orient (Egypte et Tunisie et dans une moindre mesure au Maroc) ainsi que l'épidémie d'Ebola en Afrique (Cap Skirring au Sénégal). Dans ce contexte où le Club Med a du fermé son village de Belek en Turquie du fait de désaccord avec son propriétaire, ces 2 établissements en Egypte (El Gouna et Sinaï Bay) et son village de Pompadour en France.

L'interminable bataille boursière débutée en mai 2013 s'est terminée au début en mars 2015 par la victoire du conglomérat Chinois FOSUN avec le soutien de la direction générale qui rachète les actions à 24, 60€ (soit une augmentation de la valeur du capital pour les spéculateurs de plus de 40% depuis le début de l'OPA et même plus de 100% pour les anciens actionnaires). La stratégie envisagée pour l'avenir du Club Méditerranée est un développement à l'international de villages Hauts de gamme (4 et 5 tridents) pour une clientèle fortunée des pays émergents.

Dès que les membres du Comité Européen de Dialogue Social ont été informés par la direction de l'OPA et de la stratégie d'internationalisation du groupe Club Med, l'EFFAT-UITA a organisé un séminaire à Hammamet en Tunisie en octobre 2014 afin de réunir les membres du CEDS et l'ensemble des syndicats de la zone Europe –Afrique. A l'issue de cette rencontre, une déclaration commune « OPA Club Méditerranée : Quel est l'avenir pour les salarié(e)s ? » a été élaborée par les participants puis transmis aux investisseurs et à la direction générale pour obtenir :

1. Des engagements sur l'emploi, les salaires et les conditions de travail des différentes catégories de personnel (GE et GO) dans les 26 pays concernés par le Club Méditerranée.

Écrit par Administrator

Vendredi, 25 Septembre 2015 06:30 -

2. Le maintien des garanties sociales existantes dans chaque pays (au plan européen et international) dont l'accord sur les droits fondamentaux au travail et la mobilité transnationale.

3. La création d'une instance transnationale de dialogue social et d'engagements afin que l'ensemble des élus et représentants du personnel des différents pays puissent être informés sur l'évolution économique du Club Med et débattre avec la direction générale de l'emploi, la formation et des conditions de travail.

Dans sa réponse au secrétaire du CEDS Club Méditerranée le 21 novembre 2014, Henri Giscard d'Estaing, Président Directeur Général défend la stratégie du projet d'OPA Gallion II (la holding financière de FOSUN dont le siège est au Luxembourg) avec un développement d'une offre haut de gamme équilibrée sur l'ensemble des continents et le maintien du siège social à Paris. Par ailleurs il s'engage à maintenir les accords en vigueur et reconnaît la plus grande importance au dialogue social dans l'entreprise.

Dans cette période d'incertitudes pour l'avenir des GE et GO, nous avons demandé une rencontre d'une délégation de l'EFFAT-UITA avec le PDG du Club Méditerranée et nous venons d'apprendre que cette rencontre doit avoir lieu début octobre 2015 avec la Direction des Ressources humaines Europe Afrique de l'entreprise.

Réduction des effectifs et réorganisation des services commerciaux

Dés avril 2015 nous sommes informés indirectement de la fermeture de la filiale CMCAE avec la suppression de la totalité des 95 emplois et la sous-traitance de l'activité call-center, mais aussi la suppression de plus d'une centaine de postes de travail dans la société mère CMSA.

Après des négociations avec les syndicats français majoritaires (CFDT, FO, CFTC et UNSA) des accords ont permis des réorganisations dans les services et de réduire à 83 le nombre de départs de l'entreprise.

Écrit par Administrator

Vendredi, 25 Septembre 2015 06:30 -

Les fédérations syndicales italiennes (FILCAM-CGIL, FISASCAT-CISL et UILTUCS) ont signé en mars 2015 un accord d'entreprise avec la direction italienne du Club Méditerranée dans le cadre de la Convention Collective Nationale du Tourisme.

Au Maroc, les syndicats UMT à Marrakech, CDT à Agadir et UGTM à Yasmina ont organisé syndicalement les salariés GE et GO pour négocier des garanties collectives et la mobilité pour les saisons d'hiver en France.

En Tunisie, après la fermeture des villages d'Hammamet en 2012, une équipe de délégués adhérents à la FGAT-UGTT intervient pour la défense de l'emploi et le maintien de l'ouverture du village de Djerba.

Dans les 3 villages de Turquie (Bodrum, Palmyre, Kemer) le syndicat TOLEYIS organise l'ensemble du personnel turc pour développer un dialogue social de qualité et des négociations sur les salaires avec la direction locale dont la formation au français pour le personnel mobile qui vont partir l'hiver en Europe.

Au village de Grécolimano en Grèce, les délégués du village ont du négocier des réductions de salaires, alors que dans le même temps la sous-traitance se développe dans les services.

De même au Portugal dans le village de Da Balaia, les délégués de la CGTP d'Algarve constatent la sous traitance d'une partie des activités de restauration et de femmes de chambre à des sociétés de services des pays de l'Est européen.

En Suisse, le syndicat UNIA fait respecter la convention collective nationale de l'Hôtellerie-Restoration dans les 3 villages de Villars –sur-Ollon, Wengen et Saint Moritz.

Dans les établissements français du Club Méditerranée, le passage cette année de la durée hebdomadaire du travail à 35H dans les villages a pour effet une réduction des salaires mensuels des GE (personnel de service).

Écrit par Administrator

Vendredi, 25 Septembre 2015 06:30 -

Quel avenir pour le dialogue social transnational dans cette multinationale du Tourisme ?

La concertation sociale transnationale avec l'EFFAT-UITA a permis de construire des garanties collectives adaptées aux réalités des salariés GE et GO (création du Comité Européen de Dialogue Social en 1996 et la signature d'un accord sur les droits fondamentaux au travail et la mobilité transnationales des GE de la zone Europe-Afrique en 2009). Toutefois les mutations en cours nécessitent la création au plus tôt d'une instance transnationale d'engagements.

L'objectif est que l'ensemble des syndicats intervenants au Club Méditerranée soient informés sur les aspects économiques, financiers, et de l'évolution du groupe Club Med, afin de débattre des effets sur d'emploi, la formation, les mobilités et des conditions de travail des décisions de la direction générale du groupe Club Med. Son rôle serait également d'intervenir pour le respect des droits fondamentaux au travail et d'innover conjointement sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise.

Ainsi la qualité de ces engagements pourrait influencer positivement l'avenir du Club Méditerranée, et valoriser le dialogue social dans les différents pays. Au-delà des aspects capitalistiques et stratégiques, l'enjeu étant de mobiliser l'ensemble du personnel GO et GE pour leur avenir au Club Méditerranée.

Lyon septembre 2015

Christian JUYAUX
Secrétaire du CEDS Club Méditerranée
Coordinateur EFFAT-UITA au Club Med
Tel : +33 6 80 05 07 48